

LA MIRC

vous informe

EN VEDETTE



VERCHÈRES

8 DÉCOUVREZ LA MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

12

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

21

ENVIRONNEMENT

28

OFFICE RÉGIONAL
D'HABITATION

Crédit photo : Simon Lanciault

TABLIÉ DES MATIÈRES

04 

LES ÉCHOS
DU CONSEIL



06 

PORTRAIT D'EMPLOYÉ(E)

08

MUNICIPALITÉ
DE VERCHÈRES

EN VEDETTE



Vive
L'été



12 

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



21 

ENVIRONNEMENT

28 

OFFICE RÉGIONAL
D'HABITATION



MOT DU PRÉFET

Daniel Plouffe

préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville
et maire de Calixa-Lavallée

Chères citoyennes et citoyens,

L'arrivée de l'été est un moment privilégié pour apprécier notre milieu de vie, profiter des grands espaces et souligner les réalisations qui font la fierté de notre MRC. Au cours des derniers mois, plusieurs initiatives portées par nos équipes ont contribué au dynamisme de notre territoire.

EFFORT COLLECTIF

Je tiens d'abord à remercier sincèrement la population de la MRC pour ses efforts en gestion des matières résiduelles en 2025. Notre plus récent bilan démontre que les bonnes habitudes de tri sont de mieux en mieux ancrées sur notre territoire. Seulement 5 % des bacs bleus inspectés l'année dernière présentaient des matières contaminantes, un résultat remarquable qui témoigne de l'engagement de tous à faire un meilleur tri et ainsi mieux protéger l'environnement.

Un défi demeure toutefois quant au contenu des bacs bruns. Une trop grande quantité de gazon, de feuilles et de branches y est déposée, alors que ces matières doivent être déposées à la collecte des résidus verts. Cette situation nuit aux opérations du centre de traitement par biométhanisation de la SÉMECS et engendre des coûts importants. Je vous invite donc à maintenir de bonnes pratiques de tri afin de contribuer à la poursuite de meilleures performances environnementales.

VITALITÉ RÉGIONALE

Cette édition est aussi l'occasion de souligner le rôle du Service de développement économique (SDE) de la MRC, qui poursuit son accompagnement auprès des entrepreneur(e)s, des entreprises et des porteurs de projets. Son plus récent rapport annuel fait état de plus de 3 M\$ d'investissements générés ainsi que de 307 entreprises accompagnées et référées au cours de la dernière année.

Plusieurs avancées ont aussi marqué l'année pour la MRC, dont la reconduction du projet Horizon Nature 2.0, le déploiement des pôles en énergies renouvelables ainsi qu'en logistique et transport, et l'appui à des initiatives en économie sociale. Ces réalisations témoignent de notre volonté de soutenir un développement innovant, durable et ancré dans les besoins du milieu.

LEADERSHIP RECONNU

Dans le même esprit, je souhaite féliciter François Lestage, Chantelle Provost et Mylène Élément, ainsi que l'ensemble des personnes impliquées dans nos projets de conservation. Grâce à leur travail, la MRC de Marguerite-D'Youville a reçu, en juin dernier, le prix *Vision territoriale* décerné par Nature-Action Québec dans le cadre de son 40^e anniversaire.

Cette reconnaissance souligne notre leadership en protection des milieux naturels, en connectivité écologique et en préservation de la biodiversité. Elle reflète l'engagement de toute une équipe et de nombreux partenaires envers le développement durable de notre territoire.

Enfin, je vous invite à profiter pleinement de la saison estivale et des nombreux attraits, événements et activités offerts dans nos municipalités. En famille, entre amis ou simplement pour prendre un moment de détente, je vous souhaite un été rempli de découvertes, de plaisir et de beaux souvenirs.

Au nom du conseil de la MRC de Marguerite-D'Youville, je vous souhaite un excellent été!

Daniel Plouffe



Faites découvrir
VOTRE NOUVEAU BULLETIN
À VOTRE ENTOURAGE!



LES ÉCHOS DU CONSEIL



L'IA À LA MRC

Il s'agit d'une évidence plus que jamais, l'intelligence artificielle (IA) prend toujours davantage d'espace dans la société et dans les organisations. La MRC ne fait pas exception. Les nombreux outils disponibles aident nos employé(e)s à améliorer leur productivité et à accomplir des tâches extraordinaires dans un délai qui n'aurait pas été possible il y a quelques années à peine. Bien que ces nouvelles technologies amènent leur lot d'avantages, la vigilance est de mise quant à leur utilisation.



À cet égard, le conseil a décidé, de pair avec la direction de la MRC, d'encadrer le recours à l'intelligence artificielle afin d'éviter de potentiels pièges et dérives. Ainsi, lors de la dernière séance le 11 juin, une directive établissant des règles simples et immédiates pour l'usage de l'IA à la MRC a été adoptée. Celle-ci restera en vigueur jusqu'à l'adoption d'une Politique informatique et de sécurité de l'information complète, qui l'intégrera ou la remplacera.

La nouvelle directive s'applique dès maintenant à toute personne qui utilise les outils numériques ou les données détenues ou appartenant à la MRC : le personnel (régulier, temporaire, occasionnel), gestionnaires, stagiaires, ainsi que toute personne externe (consultant, fournisseur, partenaire, tiers). Elle vise aussi tout usage personnel d'un outil d'IA ayant un impact sur les activités de la MRC ou impliquant des données de

l'organisation. Les fournisseurs externes de l'organisme sont assujettis aux mêmes exigences que celles applicables au personnel, notamment en ce qui concerne la protection, la confidentialité et l'utilisation des données détenues ou appartenant à la MRC.



Crédit photo : Simon Lanciault

FRAIS DE DÉPLACEMENT



Dans l'optique de maintenir son statut d'employeur attrayant et compétitif, et pour pallier la hausse importante du coût de la vie, le conseil a donné son aval pour ajuster le taux de remboursement des frais de déplacement des employé(e)s de la MRC. La compensation passera donc de 0,56\$ à 0,65\$ par kilomètre parcouru avec un véhicule personnel.

Ce taux de remboursement est basé sur la directive donnée par le conseil du trésor au gouvernement du Québec. Lors de leurs déplacements professionnels, les employé(e)s sont encouragé(e)s à privilégier l'utilisation des véhicules électriques de la MRC, ce qui contribue également à la diminution des GES. Cependant, il peut arriver que ceux-ci ne soient pas disponibles.



AJUSTEMENT

L'ajustement du taux de remboursement permettra d'alléger les dépenses engagées lors de l'utilisation de véhicules personnels. Cette mesure sera certainement appréciée, surtout en considérant les nombreuses fluctuations du prix de l'essence au cours des derniers mois.





Portrait d'employée

NATHALIE BUISSON

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT
EN PATRIMOINE BÂTI

« Le patrimoine bâti est au cœur de notre identité collective. Il faut le connaître, le protéger et le mettre en valeur pour en assurer la transmission aux générations futures. »

Nathalie

Crédit photo : Simon Lanciault



EN QUOI CONSISTE TON TRAVAIL AU QUOTIDIEN COMME AGENTE DE DÉVELOPPEMENT EN PATRIMOINE BÂTI ET QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS QUE TU PORTES ?

Mon rôle d'agente de développement en patrimoine bâti (ADPI) consiste à accompagner et à conseiller les municipalités, les organismes locaux, les professionnels de la MRC, les citoyens et les élus afin de mieux faire connaître, protéger, documenter et mettre en valeur le patrimoine bâti.

Mes principales missions s'articulent autour de trois axes :

Accompagnement, conseil et gestion : j'agis comme personne-ressource auprès des élus et des citoyens. J'administre, avec le service de l'aménagement du territoire, le programme d'aide financière à la restauration patrimoniale (PARP) destiné aux propriétaires d'immeubles privés et municipaux. J'analyse les demandes, je conseille les propriétaires sur les matériaux et les bonnes pratiques, et j'accompagne les municipalités dans la requalification, la protection et la citation de bâtiments patrimoniaux.

Sensibilisation et mobilisation : j'organise des activités pour informer la population, former les acteurs locaux et promouvoir les bonnes pratiques de restauration. Parmi les initiatives réalisées, on compte un atelier de formation avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur le règlement de démolition ainsi que deux événements, en collaboration avec la MRC de la Vallée-du-Richelieu, consacrés au patrimoine bâti. Ces activités ont permis de sensibiliser le public et de favoriser les échanges avec des spécialistes.

Inventaire et documentation : Depuis avril 2021, les MRC ont de nouvelles responsabilités en matière de protection du patrimoine, dont l'adoption et la mise à jour d'un inventaire des bâtiments patrimoniaux. Mon rôle est d'assurer la mise à jour de cet inventaire pour la MRC.





LE PATRIMOINE BÂTI EST UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE DE NOS COMMUNAUTÉS. COMMENT TON TRAVAIL CONTRIBUE-T-IL À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR CETTE RICHESSE SUR LE TERRITOIRE ?

Le patrimoine bâti est une ressource fragile et non renouvelable, menacée par le manque d'entretien et la négligence. Le programme d'aide à la restauration patrimoniale encourage les meilleures pratiques et les interventions durables, tout en sensibilisant les propriétaires à la valeur architecturale de leur bien et à l'importance d'utiliser les bons matériaux. Chaque projet contribue ainsi au respect du cachet d'origine, à l'embellissement du milieu et au maintien de repères physiques et identitaires. La conservation du patrimoine favorise aussi le développement durable, la qualité des paysages, le sentiment de fierté et d'appartenance, de même que le tourisme et l'économie locale.

Les inventaires sont aussi des outils essentiels de sensibilisation. Ils permettent de mieux connaître le patrimoine bâti, de dresser un portrait de son état sur le territoire et d'orienter les actions des municipalités en matière de planification, de conservation et de mise en valeur.

Parmi les principaux enjeux, on retrouve la banalisation du patrimoine, causée notamment par l'emploi de matériaux non appropriés, ainsi qu'un manque de sensibilité lié à une méconnaissance de sa valeur. D'où l'importance de vulgariser ces notions et de sensibiliser à l'importance de sa conservation autant les leaders locaux que les citoyens afin d'en assurer la transmission aux générations futures.

Être ADPI, c'est aussi agir comme personne-ressource au sein de l'organisation et créer des ponts entre les professionnels, les organismes, les citoyens et les comités du territoire. Cette collaboration permet de mieux comprendre les enjeux et les besoins en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.



QUELLE RÉALISATION OU QUEL PROJET TE REND PARTICULIÈREMENT FIÈRE DEPUIS QUE TU OCCUPES CE POSTE ?

Le projet dont je suis particulièrement fière est la production du cahier d'histoire et de coloriage *Notre patrimoine en couleur*, paru au printemps 2026. Cette initiative vise à sensibiliser les enfants de 10 à 12 ans à la richesse du patrimoine bâti de notre territoire et à l'importance de le préserver, en leur faisant découvrir des repères historiques et architecturaux à partir de bâtiments qu'ils côtoient au quotidien. Destiné à être distribués dans les aux classes de 5^e année, ce matériel permettra aussi aux enseignants de proposer des activités à la fois ludiques et éducatives.

Le cahier met en valeur la diversité architecturale du territoire tout en offrant aux jeunes la possibilité de colorier les images. Douze bâtiments patrimoniaux, représentatifs de nos six municipalités et villes, ont été sélectionnés afin de faire découvrir différents styles, usages et époques de construction, s'échelonnant entre 1737 à 1929.

Le cahier a été produit par l'entreprise Heredes, composée de deux spécialistes en aménagement et patrimoine bâti, grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre de l'entente de développement culturel 2024-2025.

La relève est essentielle. Il importe de mettre en place des projets destinés aux jeunes pour leur permettre de mieux connaître leur territoire, ses paysages et le patrimoine bâti de la MRC de MDY, et d'en être fiers.



QU'EST-CE QUE TU TROUVES LE PLUS ENRICHISSANT DANS TA COLLABORATION AVEC LES CITOYENS, LES PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, LES MUNICIPALITÉS ET LES PARTENAIRES DU MILIEU ?

Les propriétaires de maisons anciennes, les municipalités et les partenaires du milieu sont tous des acteurs essentiels de la préservation du patrimoine bâti. Chacun, à son échelle, contribue à la mise en valeur d'un quartier, à la visibilité d'une ville et à l'attractivité d'une région. Il s'agit d'un véritable travail collectif.

Les propriétaires de bâtiments patrimoniaux sont souvent des gens passionnés, déterminés et soucieux d'entretenir leur propriété. Ils ont presque toujours une histoire ou une anecdote à raconter sur leur maison. Échanger avec eux et les appuyer dans leurs démarches de préservation est donc particulièrement enrichissant.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX IMPACTS DES PROGRAMMES ET INITIATIVES EN PATRIMOINE IMMOBILIER POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC ?

Chaque action en aménagement du territoire et en préservation a des répercussions sur le patrimoine bâti. *La Loi sur le patrimoine culturel* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* guident les municipalités vers une urbanisation durable et respectueuse. La consolidation des inventaires, les outils réglementaires et la mise en place de programmes de subvention en restauration patrimoniale favorisent ainsi la revitalisation des quartiers existants, tout en préservant le patrimoine bâti. On protège mieux ce que l'on connaît.

Depuis sa mise en place, le PARP a permis la restauration et la mise en valeur de plus d'une quarantaine de bâtiments patrimoniaux. Ces interventions ont contribué à améliorer le paysage des municipalités. En effet, la qualité de vie d'un milieu se mesure aussi en fonction de la qualité de son cadre bâti.

La protection de l'environnement est une autre retombée de ces initiatives, puisque l'entretien et la restauration de bâtiments existants peuvent, dans plusieurs cas, avoir moins d'impacts environnementaux que leur démolition et la construction d'édifices neufs. Comme le rappellent les experts, le bâtiment le plus vert est souvent celui qui existe déjà.



VILLE VELETTE

POURQUOI CHOISIR VERCHÈRES?

Un milieu de vie exceptionnel aux portes de Montréal

Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en Montérégie, Verchères offre un équilibre rare entre qualité de vie, patrimoine, nature et proximité des grands centres. À seulement environ 30 minutes de Montréal, la municipalité séduit les familles, les professionnels et les retraités qui recherchent un environnement paisible sans renoncer aux services essentiels.

Une municipalité riche de plus de 350 ans d'histoire

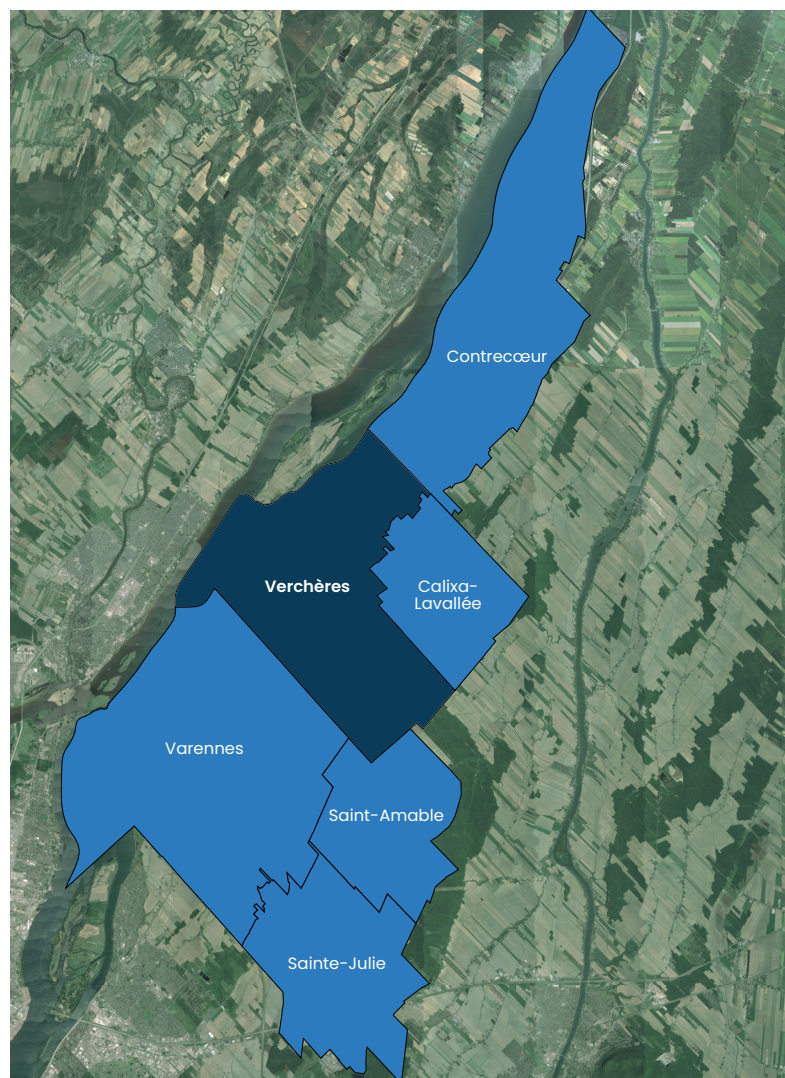
Fondée en 1672, Verchères fait partie des plus anciennes communautés du Québec. Son identité est intimement liée à l'héroïne québécoise Madeleine de Verchères, qui a marqué l'histoire de la Nouvelle-France par son courage exceptionnel.



PARMI LES ATTRAITS PATRIMONIAUX :

- Le vieux village historique;
- Le Moulin banal de Verchères;
- Le Monument de Madeleine de Verchères;
- Le secteur du quai et les magnifiques points de vue sur le fleuve Saint-Laurent;
- Les bancs-voiles;
- L'Église.

UN CADRE NATUREL REMARQUABLE





VERCHÈRES EST RECONNUE POUR :

- Son accès privilégié au fleuve Saint-Laurent;
- Ses espaces verts et ses parcs;
- Son ambiance villageoise chaleureuse;
- Son boisé;
- Ses majestueuses glissades hivernales.

Crédit photo : Simon Lanciault



96% DU TERRITOIRE DE VERCHÈRES EST ZONÉ AGRICOLE,

ce qui contribue à la qualité de son environnement et à son authenticité.

Des infrastructures accessibles

Verchères dispose de nombreuses installations pour ses citoyens :

- Une bibliothèque municipale-scolaire;
- Une piscine municipale et pataugeoire;
- Des terrains sportifs (tennis, pickleball, volleyball, baseball, soccer, jeux de fer, pétanque, patinoire multifonctionnelle et patinoires de quartier);
- Plusieurs parcs aménagés avec jeux pour les enfants;
- Un skatepark;
- Un service des loisirs et de culture;
- Un service de sécurité incendie;
- Un réseau municipal d'aqueduc et d'égout;
- Le transport en commun EXO.

UNE VIE COMMUNAUTAIRE DYNAMIQUE

Tout au long de l'année, la Municipalité propose une programmation variée :

- **Fête nationale du Québec**

Organisée au parc des Pionniers avec spectacles, animations familiales, Place des artisans et son feu d'artifice exceptionnel.

- **Verchères en musique**

Série de spectacles estivaux sur le parvis de l'église.

- **La fête des joues rouges**

Organisée au parc des Pionniers, une fête familiale hivernale avec activités gratuites pour toute la famille.

- **Marché fermier**

Vitrine des producteurs et artisans locaux tous les dimanches dans le stationnement de la mairie. Ouvert de fin juin à début octobre.





UNE POPULATION À ÉCHELLE HUMAINE

Verchères compte environ 5 800 habitants et conserve une ambiance conviviale où les citoyens participent activement à la vie municipale. Cette dimension humaine favorise un fort sentiment d'appartenance et de sécurité.

UNE MAIRESSE

Katherine R. L'Heureux

6 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

- Luc Fortin, district 1 Simblin
- Dominic Lampron, district 2 Madeleine
- Annie Dubeau, district 3 De Villiers
- Claudine Martineau, district 4 Ludger-Duvernay
- Philippe Tremblay, district 5 Bellevue
- Félix Larivière, district 6 Marie-Perrot



De gauche à droite, Dominic Lampron (district 2), Claudine Martineau (district 4), Félix Larivière (district 6), Katherine R. L'Heureux (mairesse), Annie Dubeau (district 3), Luc Fortin (district 1) et Philippe Tremblay (district 5).



S'INSTALLER À VERCHÈRES

C'est choisir la tranquillité d'un village historique, la beauté du fleuve Saint-Laurent, des infrastructures de qualité, une vie communautaire active et la proximité de Montréal. Une municipalité où il fait bon vivre, grandir et bâtir l'avenir.

Pour attirer de nouveaux résidents, voici nos arguments les plus forts de Verchères :

- Un emplacement privilégié en bordure du fleuve Saint-Laurent.
- Une municipalité à dimension humaine où les gens se connaissent et s'impliquent.
- Un riche patrimoine historique associé à Madeleine de Verchères.
- Une qualité de vie familiale et sécuritaire.
- Des infrastructures sportives, culturelles et communautaires.
- Une programmation d'activités et d'événements tout au long de l'année.
- La proximité des grands centres tout en conservant le charme d'un village.
- Un environnement naturel et agricole exceptionnel.
- Un fort sentiment d'appartenance et une communauté accueillante.



UN AVENIR À NOTRE IMAGE



Crédit photo : Simon Lanciault

Fière de son histoire et résolument tournée vers l'avenir, la Municipalité de Verchères multiplie les initiatives afin d'améliorer le milieu de vie de ses citoyens et de renforcer son attractivité.

Une vision d'avenir portée par la planification stratégique

En 2026, la Municipalité a entrepris un vaste exercice de planification stratégique afin de définir les grandes orientations qui guideront son développement pour les prochaines années.

Cette démarche rassemble les élus, l'administration municipale, les citoyens et les partenaires du milieu autour d'une vision commune visant à :

- Maintenir et améliorer la qualité des services municipaux.
- Assurer une croissance harmonieuse et durable.
- Préserver le caractère patrimonial et naturel de Verchères
- Répondre aux besoins des familles, des aînés et des nouvelles générations.
- Renforcer le dynamisme économique, culturel et communautaire du milieu.

Cette réflexion collective permettra à Verchères de poursuivre son développement tout en préservant ce qui fait sa force : sa qualité de vie, son identité et son esprit de communauté.



VERCHÈRES

UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE QUI REFLÈTE L'ÂME DE VERCHÈRES

Afin de mieux représenter son identité et ses ambitions, la Municipalité a dévoilé en décembre 2024 une nouvelle image de marque inspirée des résultats d'une consultation publique réalisée auprès de la population.

Conçu pour refléter les valeurs de Verchères, le nouveau logo illustre l'équilibre entre patrimoine, nature et communauté. Il s'inspire des éléments qui façonnent le territoire et le quotidien des citoyens.

L'identité visuelle met notamment en valeur :

- Le fleuve Saint-Laurent, élément central de l'histoire et du paysage verchérois.
- Les terres agricoles qui façonnent le territoire.
- Le village et ses bâtiments emblématiques.
- Les espaces de loisirs et les activités qui animent la communauté.
- La chaleur humaine et le fort sentiment d'appartenance qui caractérisent Verchères.

Elle contribue à faire rayonner Verchères tout en affirmant sa personnalité unique : une municipalité accueillante, dynamique, authentique et tournée vers l'avenir.



Crédit photo : Simon Lanciault



Développement économique

UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR SOUTENIR LES ORGANISMES DU TERRITOIRE

La MRC de Marguerite-D'Youville offre désormais du soutien aux organismes de son territoire grâce à l'ajout d'un conseiller en développement local et social. Il s'agit de M. Justin Major, déjà membre de l'équipe de la MRC, qui occupe désormais ce nouveau poste.

Celui-ci a été créé afin de répondre de manière encore plus ciblée aux besoins du milieu et de soutenir les projets qui contribuent au développement social et communautaire.

Communiquez avec lui par courriel à jmajor@margueritedyouville.ca pour :

- Structurer vos projets et clarifier vos priorités;
- Développer vos stratégies de financement (incluant le sociofinancement);
- Trouver des formations, du coaching et du soutien en gestion des ressources humaines, avec un financement possible jusqu'à 100 %, grâce à Services Québec et à la MRC;
- Mobiliser et fidéliser vos bénévoles;
- Accéder à des leviers financiers concrets, dont les Alliances de solidarité (386 864 \$), un fonds interne dédié aux OBNL (100 000 \$) et bien plus.



MRC de
**Marguerite-
D'Youville**
Développement économique



JUSTIN MAJOR



Crédit photo : Simon Lanciault

Tous les détails sur ce service sont disponibles sur notre site Internet, au <https://margueritedyouville.ca>, dans la section Développement économique /Accompagnement, formations et outils.



CLIQUEZ

VOUS PENSEZ ACHETER UNE ENTREPRISE ?



PARTICIPEZ AUX PROCHAINS ATELIERS DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Vous êtes entrepreneur(e)s en démarrage d'entreprise ou pensez acquérir une entreprise, l'équipe du Service de développement économique (SDE) de la MRC de Marguerite-D'Youville est là pour vous!



Grâce à ses ateliers de démarrage d'entreprise, l'équipe vous guidera lors de chacune des étapes, que ce soit pour créer votre propre entreprise, reprendre une activité existante ou assurer sa pérennité. Vous y recevrez des conseils pratiques et concrets pour transformer vos idées en projet solide.

Prenez un bon départ dans votre projet entrepreneurial en profitant de nos conseils!

DURÉE : ENVIRON 1 H 30

LIEU : 609, ROUTE MARIE-VICTORIN, VERCHÈRES

COÛT : GRATUIT

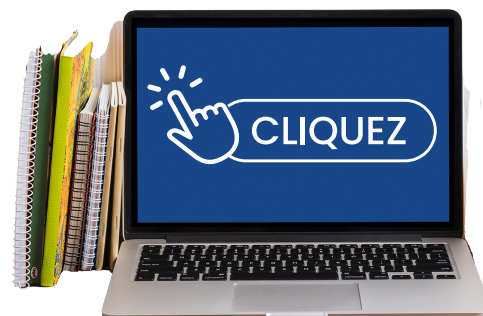


DATES DES PROCHAINS ATELIERS

9 juillet 2026	Après-midi
11 août 2026	Avant-midi
8 septembre 2026	Après-midi
8 octobre 2026	Avant-midi
12 novembre	Avant-midi
10 décembre	Après-midi

INSCRIPTION EN LIGNE :

www.margueritedyouville.ca,
section Développement économique/
Accompagnement, formations et outils/
Développement de votre entreprise.





DES ENTREPRENEUR(E)S D'EXCEPTION

CÉLÉBRÉS AU GALA LOCAL DU DÉFI OSENTREPRENDRE DE LA MRC

Le 26 mars dernier, la MRC de Marguerite-D'Youville a présenté son gala local de la 28^e édition du **Défi OSEntreprendre** au Centre d'entraide de Saint-Amable. Cette soirée a permis de souligner l'audace et le dynamisme des entrepreneur(e)s du territoire.



Crédit photo : Simon Lanciault

Au total, huit prix ont été remis, dont six dans les catégories officielles du concours et deux Prix Distinction. Ces reconnaissances mettent en lumière des entreprises qui se démarquent par leur créativité, leur engagement et leur impact dans la communauté. Deux entreprises se sont également démarquées au gala régional en avril.

En amont du gala, deux soirées de présentation ont permis de mettre en valeur près de 65 nouvelles entreprises et de rassembler plus de 140 participants, illustrant la vitalité de la relève entrepreneuriale sur le territoire.

Le Service de développement économique de la MRC joue un rôle clé dans cet écosystème en accompagnant chaque année près de 350 entreprises, dont une centaine en démarrage. Grâce à un accompagnement stratégique et à du soutien financier, il contribue concrètement à la réalisation de projets et à la croissance économique locale.



LAURÉAT(E)S DU DÉFI OSENTREPRENDRE 2026

VOLET « CRÉATION D'ENTREPRISE »

- **Commerce** : Bouquin Papillon (Saint-Amable)
- **Économie sociale** : Festival des bières de Varennes (Varennes)
- **Exploitation, transformation et production** : Ultra-Habitations S.E.N.C. (Contrecoeur)
- **Innovations technologiques et techniques** : PédagoLab (Varennes)
- **Services aux individus** : Soins infirmiers podologiques Nadia Leduc inc. (Saint-Amable), également lauréat régional
- **Services aux entreprises** : HAUthentique Stratégie humaine inc. (Varennes)

VOLET « RÉUSSITE INC. »

- Larose Guyon (Verchères) lauréat régional

PRIX DISTINCTION

- **Revitalisation locale** : Pâtisserie de la maison de pierre (Verchères)
- **Coup de cœur jeunesse** : Charles Dame – 9554-5182 Québec inc. (Sainte-Julie)

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ MIEUX ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION

Un récent sondage mené par le Service de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville montre que la population souhaite une offre commerciale de proximité plus variée sur le territoire.

Parmi les besoins exprimés, on retrouve davantage de commerces de produits frais et spécialisés, plus de restaurants indépendants ainsi que des cafés et lieux conviviaux pour se rencontrer.



Crédit photo : Nathalie Pilotte

Au total, 230 personnes ont participé à cette démarche réalisée dans les six municipalités de la MRC, soit Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Les résultats du sondage serviront, dans les prochains mois, à orienter les actions à réaliser en développement commercial avec les municipalités et les partenaires du milieu.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Ensemble, soutenons nos commerces locaux », visant à encourager l'achat local et à renforcer le dynamisme commercial de notre territoire.

Pour consulter les résultats complets du sondage, visitez notre site Internet dans la section Développement économique/Accompagnement, formations et outils.



Vous avez des questions sur l'achat local? Communiquez avec Ariane Lorrain-Hamel, conseillère aux entreprises au SDE, par courriel à alorrain@margueritedyouville.ca.

LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE AU CŒUR DE LA PROCHAINE ACTIVITÉ AUTOMNALE!

Le 15 septembre 2026, les entreprises de la MRC de Marguerite-D'Youville sont invitées à participer à la prochaine activité de la série des Matins de l'entrepreneuriat qui sera dédiée à la relève entrepreneuriale.

Sous le thème « **Maillage stratégique** : réussir un transfert d'entreprise », cette matinée, présentée à l'Espace des bâtisseurs de Varennes dès 8 h 30, abordera la dimension humaine du repreneuriat. Elle mettra en lumière les réalités vécues par les cédants et les repreneurs, notamment grâce à un panel de discussion réunissant des repreneurs, et favorisera les échanges concrets entre cédants, repreneurs et partenaires d'accompagnement lors du réseautage.



Au programme :

- Mini-conférence;
- Panel de repreneurs qui partageront leurs expériences, les bons coups et les erreurs à éviter, autant avant qu'après la transaction;
- Survol des ressources d'accompagnement disponibles pour soutenir les démarches de repreneuriat.



Cette activité s'adresse autant aux entrepreneurs souhaitant vendre leur entreprise qu'à ceux qui envisagent en acquérir une, ainsi qu'aux partenaires du milieu impliqués dans l'accompagnement entrepreneurial.

Pour s'inscrire ou pour avoir plus de détails : <https://margueritedyouville.ca>, dans la section Développement économique/Actualités et événements.



Développement économique

UN ACCOMPAGNEMENT POUR FAIRE AVANCER VOS PROJETS D'ENTREPRISE



La MRC de Marguerite-D'Youville accompagne les entrepreneur(e)s du territoire dans leur projet de démarrage, de croissance ou de reprise d'entreprise grâce à l'équipe de son Service de développement économique.

Grâce au Réseau accès PME, elle offre un accompagnement personnalisé, du financement accessible et des références vers des ressources spécialisées afin d'aider les entreprises à passer à la prochaine étape.

Avant de vous lancer, de développer un nouveau projet ou de planifier une relève, communiquez avec l'équipe du SDE.

La Fédération québécoise des municipalités, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec et la MRC de Marguerite-D'Youville contribuent à faire connaître le Réseau accès PME sur le territoire.



Crédit photo : Simon Lanciault

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION OU DISCUTER DE VOTRE PROJET :

450 583-3303 | dev.econo@margueritedyouville.ca

Découvrez nos services sur notre site Internet au <https://margueritedyouville.ca/>, dans la section Développement économique.



CLIQUEZ

NOUVEAU!

SAVIEZ-VOUS QUE ?



L'OFFENSIVE RELÈVE PEUT SOUTENIR LE TRANSFERT D'ENTREPRISE ET FACILITER LE PASSAGE DU FLAMBEAU?

SOUTIEN À LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

Cette initiative vise à faciliter le repreneuriat et à assurer la continuité des entreprises locales en accompagnant autant les cédants que les repreneurs en proposant :

- Le remboursement d'honoraires professionnels pouvant atteindre 50 % des frais, jusqu'à un maximum de 5 000 \$;
- Des prêts à taux préférentiels et des subventions pouvant atteindre 10 000 \$;
- Un moratoire sur le capital et l'abolition de certains frais de dossier pour les prêts des fonds locaux;
- Un parcours de formation **Entreprendre la relève**;
- Un accompagnement sur mesure selon la réalité de l'entreprise.

Une façon concrète de préserver le savoir-faire, les emplois et la vitalité économique de notre territoire.

POUR TOUTE QUESTION :

Marc Therrien, conseiller aux entreprises
Gestion, financement et transfert
450 583-3303, poste 332
mtherrien@margueritedyouville.ca



NOUVEAU!

SAVIEZ-VOUS QUE ?

LE PLAN D'ACTION POUR LA VALORISATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE VISE À FAIRE DE LA MRC UN TERRITOIRE ENCORE PLUS ACCUEILLANT, INCLUSIF ET REPRÉSENTATIF DE SA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE?

DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

Dans le cadre de cette démarche, la MRC invite les citoyen(ne)s, les entreprises, les organismes, les institutions et les municipalités à appuyer la Déclaration d'interculturalité régionale en ligne afin de contribuer à un milieu de vie et de travail plus respectueux, harmonieux et ouvert.

En appuyant cette déclaration, chacun et chacune contribue notamment à :

- Reconnaître et valoriser la diversité culturelle comme une richesse collective;
- Renforcer le dialogue, la compréhension et la collaboration;
- Poser un geste concret en signant la déclaration en ligne.

Un engagement simple pour participer à la construction d'une MRC inclusive et durable, où chaque personne peut contribuer pleinement à la vie collective.

POUR TOUTE QUESTION :

Amelia Lopez, chargée de projet
Diversité interculturelle et inclusion
450 583-3301, poste 222
alopez@margueritedyouville.ca



MRC de
Marguerite-D'Youville
Développement économique

La diversité NOTRE RICHESSE



Avec la participation financière de :

Québec



dans le cadre du Programme d'appuis aux collectivités

**Scannez le code QR
pour signer la déclaration!**



NOUVEAU!

SAVIEZ-VOUS QUE ?

QU'UN SIMPLE PREMIER CONTACT PEUT VOUS PERMETTRE D'ÊTRE DIRIGÉ RAPIDEMENT VERS LE BON SERVICE DU SDE?

BESOIN D'ÊTRE ORIENTÉ?

Que vous ayez une question générale, un projet d'entreprise ou besoin d'être dirigé vers la bonne personne, ce premier appel peut vous orienter rapidement vers le service ou le conseiller ou la conseillère le/la plus approprié(e).

- Un premier contact avec l'équipe du SDE;
- De l'information générale sur les services offerts;
- Une orientation vers la bonne personne ressource;
- Un accompagnement pour savoir par où commencer.

POUR TOUTE QUESTION :

Élizabeth Raymond, adjointe administrative
Accueil, soutien général et orientation vers la
bonne personne • 450 583-3303, poste 310
eraymond@margueritedyouville.ca



MRC de
**Marguerite-
D'Youville**
Développement économique





SONDAGE

LES ENTREPRISES SALUENT L'ACCOMPAGNEMENT DU SDE

La MRC de Marguerite-D'Youville, accompagnée par son Service de développement économique (SDE), a sondé des entreprises afin de connaître leur avis sur les services reçus.

Les résultats sont très positifs : 90 % des répondant(e)s recommanderaient le SDE, et sept personnes sur dix donnent la meilleure note à leur satisfaction générale.

Les entreprises apprécient surtout l'accueil, la disponibilité des conseiller(ère), les suivis rapides et l'aide financière.

Ces commentaires aideront la MRC à améliorer ses services et à mieux répondre aux besoins des entreprises d'ici.



De gauche à droite, félicitations à toute l'équipe du SDE, soit Élizabeth Raymond, Catherine Pelletier, Justin Major, Michel Poirier, Amelia Lopez, Mathieu Noraz, Marc Therrien et Ariane Lorrain-Hamel.

Pour voir tous les résultats du sondage, rendez-vous au margueritedyouville.ca, dans la section Développement économique.



DÉCOUVREZ DES ADRESSES LOCALES À NE PAS MANQUER!

La MRC de Marguerite-D'Youville invite la population à découvrir son tout nouveau *Carnet des coups de cœur*, un outil qui met en valeur des commerces, entreprises et attraits locaux à visiter sur le territoire.

Réalisé dans le cadre des actions de promotion de l'achat local, ce carnet propose des idées de sorties, de découvertes gourmandes et d'adresses à explorer, que ce soit pour planifier une activité, encourager une entreprise d'ici ou simplement redécouvrir la MRC autrement.

La MRC remercie les municipalités participantes ainsi que les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette initiative, conçue pour faire rayonner les coups de cœur d'ici.

Consultez le carnet dès maintenant sur le site de la MRC, dans la section Achat local, et laissez-vous inspirer pour vos prochaines découvertes près de chez vous.



CLIQUEZ



UN BILAN POSITIF POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La MRC de Marguerite-D'Youville a présenté, en juin dernier, le Rapport annuel d'activités 2025-2026 de son Service de développement économique (SDE). Celui-ci met en lumière une année marquée par l'accompagnement des entreprises, le soutien aux projets locaux et la collaboration avec les partenaires du milieu.



Au cours de la dernière année :

- Plus de 3 M\$ d'investissements ont été générés sur le territoire;
- 38 entreprises et projets ont bénéficié d'un soutien financier;
- 384 rencontres et 151 référencements ont été réalisés auprès de 307 entreprises;
- Le projet Horizon Nature 2.0 a été reconduit afin de poursuivre les efforts de conservation et de mise en valeur des milieux naturels;
- 36 organismes ont été accompagnés et 18 initiatives en économie sociale ont été soutenues.

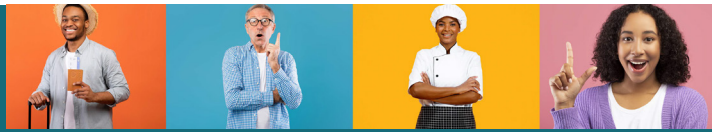


Ces résultats illustrent l'importance de la collaboration entre les entreprises, les organismes, les municipalités et les partenaires du milieu pour favoriser le développement économique et la vitalité de notre région.

Consultez le rapport complet au www.margueritedyouville.ca, dans la section Développement économique.



Crédit photo : Simon Lanciault



TOURNÉE INTERCULTURELLE DE LA MRC UN ÉTÉ POUR CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ D'ICI

La MRC de Marguerite-D'Youville invite la population à prendre part à sa Tournée interculturelle estivale 2026, une série d'activités festives, éducatives et rassembleuses qui mettront en valeur la diversité ethnoculturelle dans les municipalités du territoire.

Avec le soutien paritaire de la MRC et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), cette tournée proposera des occasions de découverte, de rencontres et d'échanges pour toute la famille.

Au programme : découvertes de saveurs du monde, présentations de danse, expressions culturelles, médiation culturelle, animations interactives et échanges entre les cultures.

La tournée vise à célébrer la richesse de notre communauté, à favoriser le dialogue interculturel et à faire vivre la Déclaration d'interculturalité régionale dans un esprit d'ouverture, de respect et de convivialité.



À METTRE À VOTRE AGENDA :

- **4 juillet** : Journée interculturelle de Contrecœur;
- **10 juillet** : Fête de quartier interculturelle de Sainte-Julie;
- **18 juillet** : Festival interculturel de Saint-Amable, 3e édition;
- **21 juillet** : Fête de quartier interculturelle de Varennes.

Venez prendre part aux activités près de chez vous et profitez de l'occasion pour découvrir, échanger et célébrer la diversité qui fait la richesse de notre territoire. Abonnez-vous aussi à la page Facebook « Diversité Notre Richesse » pour suivre la tournée et ne rien manquer des activités à venir : Diversité culturelle, notre richesse - MRC de Marguerite-D'Youville.

DÉCLARATION D'INTERCULTURALITÉ RÉGIONALE UN GESTE CONCRET POUR UNE MRC PLUS INCLUSIVE



La MRC de Marguerite-D'Youville invite la population, les organismes, les entreprises, les institutions et les municipalités à appuyer la Déclaration d'interculturalité régionale, adoptée par le conseil des maires en février dernier.

Cette démarche collective vise à reconnaître la diversité culturelle comme une richesse et à bâtir des milieux de vie plus accueillants, ouverts et respectueux. En y adhérant, chaque personne pose un geste concret pour favoriser le dialogue, lutter contre les préjugés et renforcer le sentiment d'appartenance dans sa communauté.

La déclaration s'inscrit dans la continuité du Plan d'action pour la valorisation de la diversité culturelle 2024-2026 et invite le milieu à reconnaître l'apport des personnes de toutes origines au dynamisme social, culturel et économique de la région.



De haut en bas, le maire de Sainte-Julie Mario Lemay, la chargée du projet de la MRC Amelia Lopez, le maire de Saint-Amable Simon Lacoste, le maire de Varennes Martin Damphousse, la mairesse de Contrecœur Maud Allaire, le préfet de la MRC et maire de Calixa-Lavallée Daniel Plouffe et la mairesse de Verchères Katherine R. L'Heureux.

En signant la déclaration, la population affirme que la diversité est une force et que chaque personne a sa place dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

Consultez la déclaration complète et signez en ligne au <https://consultation.margueritedyouville.ca>.





Industries, commerces et institutions

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR IMPLANter LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

La MRC de Marguerite-D'Youville lance officiellement son Programme d'accompagnement et d'aide financière à la gestion des résidus alimentaires dans les industries, commerces et institutions (ICI). Ce projet, rendu possible grâce au soutien financier de RECYC-QUÉBEC, permettra de fournir une aide financière pouvant atteindre 320 000 \$.

L'objectif est d'accompagner les ICI dans l'implantation de la collecte des résidus alimentaires au sein de leur établissement en évaluant leurs besoins spécifiques, en plus de s'assurer que la matière est envoyée, comme l'exige le Règlement 214, au centre de biométhanisation situé à Varennes (SÉMECS).

Nous invitons toutes les industries, tous les commerces et toutes les institutions (ICI) qui désirent en savoir plus sur notre programme à nous contacter en remplissant le formulaire disponible sur notre site Internet sous l'onglet Environnement/Matières résiduelles.



CLIQUEZ

Ce financement implique, selon les besoins analysés par le Service de l'environnement pour les résidus alimentaires, le remboursement de :

- 100 % du coût d'achat d'un conteneur à l'apparence semi-enfoui;
- 100 % du coût d'achat des îlots de tri simple;
- La portion du coût d'achat des îlots de tri multiple dédiée aux résidus alimentaires (par exemple : le tiers du montant dans le cas d'un îlot de tri à trois voies);
- Exclusion : tout aménagement structurel nécessaire à l'implantation des équipements de collecte n'est pas couvert (par exemple : l'installation d'une dalle de béton ou d'une clôture, l'aménagement paysager ou les travaux intérieurs).



L'Écocentre de Varennes attesté au plus haut niveau Élite!



Le Service de l'environnement est heureux d'annoncer que le point de service de l'Écocentre à Varennes est désormais attesté Élite, soit le plus haut niveau du programme de reconnaissance ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC.

Ce programme découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, adoptée pour favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles auprès de la population et des organisations.

Le niveau d'attestation Performance signifie que l'Écocentre a atteint un seuil d'au moins 90 % dans le système de pointage de RECYC-QUÉBEC, en maintenant les actions du niveau Performance (hiérarchie des 3RV et ISÉ) et en implantant des mesures de performance innovantes.

Également, une caractérisation a eu lieu pendant trois jours sur les lieux du point de service dans le but de soumettre une grille de calcul de valorisation des matières accompagnée d'un rapport. Cette caractérisation a permis de constater que les employés effectuaient, de façon générale, un très bon tri. En fait, le seuil atteint est de 91,64 %!

Merci à l'équipe de l'Écocentre du secteur sud pour ses efforts et sa collaboration dans l'implantation des mesures ayant permis cette réussite! Nous travaillerons fort pour maintenir ces bonnes habitudes et pour conserver ce niveau de succès, l'attestation est renouvelée pour trois ans.

COLLECTE DE VOLUMINEUX

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

AVEC LA PLATEFORME TRI-FACILE



www.tri-facile.ca





DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA BIODIVERSITÉ

La MRC s'est dotée d'un Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), qui sera bientôt adopté, afin d'assurer la protection et la mise en valeur de ces milieux essentiels à la biodiversité et à la qualité de vie.

En attente de son adoption, la MRC mettra en œuvre plusieurs initiatives sur son territoire, notamment la restauration d'un boisé urbain, l'évaluation du potentiel de restauration de milieux humides, le regroupement de propriétaires forestiers pour le boisé de Verchères, l'inventaire d'espèces à statut précaire ainsi qu'une cohorte d'agriculteurs visant l'adoption de pratiques agroenvironnementales.

D'autres projets seront également en développement, dont la protection de sites d'intérêt écologique, l'élaboration d'une stratégie de reboisement afin d'atteindre 30 % de couvert forestier, le verdissement des secteurs industriels, la restauration de milieux humides et la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes.

Vos branches

SONT COLLECTÉES À VOTRE PORTE AVEC LES RÉSIDUS VERTS



Consignes pour la collecte



Feuillage orienté vers la résidence

Dimensions maximales



Attachées en ballots de 20kg max.



Sacs de papier seulement, aucun plastique accepté.



RETOUR DE L'ESCOUADE VERTE CET ÉTÉ!

Escouade Verte



INTERDIT



GAZON, FEUILLES et BRANCHES



www.semecs.ca

Nos étudiant(e)s seront présent(e)s sur le territoire de nos six municipalités au cours de l'été afin de faire de la sensibilisation auprès des citoyennes et citoyens de la MRC de Marguerite-D'Youville. L'Escouade verte est facilement identifiable : tous les jeunes portent des gilets réfléchissants arborant le logo de la MRC.

Ils pourront répondre à vos questions sur plusieurs sujets liés à l'environnement, notamment la gestion des matières résiduelles et la protection de la biodiversité.

De plus, les membres de l'Escouade verte procéderont à la pose d'autocollants sur votre bac brun tout au long de la saison estivale. Ceux-ci serviront de rappel afin d'éviter d'y déposer du gazon, des feuilles ou des branches, ce qui pourrait nuire aux collectes.

Ne soyez donc pas surpris de les croiser et n'hésitez pas à les saluer lors de leur passage!

GAZON, FEUILLES ET BRANCHES

Pas dans le bac brun svp!



Sacs de papier seulement à la collecte des résidus verts. (aucun plastique)





HORIZON NATURE ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

Depuis 2022, le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville s'est transformé grâce au projet Horizon Nature, qui a permis la plantation de plus de 72 000 arbres et arbustes à plus de 70 endroits différents.

Cette première phase prendra fin au printemps 2026, mais le projet se poursuivra pour les trois prochaines années avec Horizon Nature 2.0. Cette nouvelle mouture mettra davantage l'accent sur la création de corridors de connectivité écologique et la protection des milieux naturels existants. L'objectif est de réaliser des aménagements ayant des retombées écologiques encore plus importantes et de favoriser les déplacements de la faune à travers le territoire.



PLANTER PLUS DE
72 000
VÉGÉTAUX

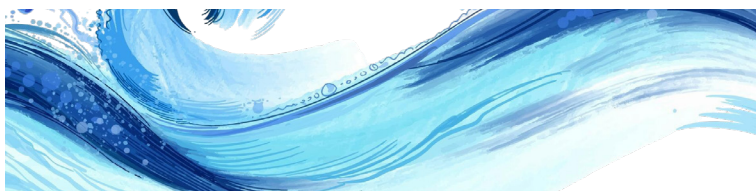


Vous pouvez consulter la carte interactive des projets réalisés et à venir sur le site de la MRC de Marguerite-D'Youville sous l'onglet Environnement/Milieus naturels.



CLIQUEZ

Vous possédez un terrain de bonne dimension et souhaitez y réaliser des plantations d'arbres? N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au info@margueritedyouville.ca.



BANDES RIVERAINES LA MRC ACCOMPAGNE LES PRODUCTEURS AGRICOLES

Le Service de l'environnement et du développement durable de la MRC met en place un nouveau Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines en milieu agricole.

Ce projet, déployé sur une période de trois ans, vise à accompagner les producteurs agricoles dans la mise en place et le maintien de bandes riveraines conformes, dans une optique d'harmonisation des pratiques et de protection des milieux hydriques.

Une ressource spécialisée pourra ainsi intervenir sur le territoire afin d'offrir des conseils, de l'information et du soutien technique, et de procéder à des inspections lorsque des cours d'eau sont présents.



La rive protège le cours d'eau et lui permet de garder sa vitalité et son équilibre.

Parce que l'eau nous relie tous, la MRC mise sur la collaboration pour préserver ses rives, aujourd'hui et pour demain.



PLAN CLIMAT POUR GUIDER L'ACTION LOCALE

L'élaboration du Plan Climat de la MRC de Marguerite-D'Youville est un vaste projet entamé à l'automne 2024.

Ses objectifs sont :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire;
- S'adapter aux effets déjà visibles des changements climatiques;
- Mobiliser la population, les entreprises et les partenaires dans l'action climatique locale.

La MRC amorce les dernières étapes du projet, soit la proposition de mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques et renforcer la résilience du territoire, et la rédaction du plan final. L'adoption officielle du Plan Climat 2026-2036 est prévue à l'automne.

Récemment, la MRC a lancé un sondage à la population et aux entreprises pour recueillir leur opinion sur les mesures qui intégreront le futur plan et leurs suggestions pour bonifier le projet. La MRC remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réflexion!



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ŒUVRE!

Dans le cadre du projet de symbiose industrielle de la MRC, le comité de pilotage de la démarche a eu la chance de visiter l'usine de cellulose de SOPREMA le 23 mars dernier. Située à Sainte-Julie, l'usine recycle chaque année près de 25 000 tonnes de papier, carton et glassine pour l'incorporer dans son isolant en fibres cellulosiques (jusqu'à 80 % de contenu recyclé). L'entreprise s'est associée à sa voisine, l'Imprimerie Sainte-Julie, pour la récupération de la glassine (le papier siliconé duquel on détache les étiquettes). L'entreprise a aussi mis sur pied un circuit de collecte de proximité pour aller chercher une partie de son approvisionnement directement chez ses partenaires locaux. Le comité a ainsi pu visiter le laboratoire et l'usine, avant d'assister à une présentation de la démarche de développement durable de SOPREMA mise en œuvre à travers toutes ses usines au Canada. Une visite bien appréciée et inspirante!

L'objectif du projet de symbiose est de déployer l'économie circulaire sur le territoire et d'accompagner les entreprises de la région pour détourner leurs matières résiduelles de l'enfouissement. La MRC s'est associée à Comité 21 pour l'appuyer dans cette démarche, et a mis sur pied un comité de pilotage composé d'une dizaine d'entreprises, de 2 villes et de représentants de la MRC. Actuellement, 4 entreprises bénéficient de l'expertise de Comité 21 pour la mise en œuvre de leur démarche d'économie circulaire. À ce jour, le projet a permis de détourner environ 5 tonnes de matières de l'enfouissement, d'éviter l'émission de 1,2 tonnes de CO₂ équivalent et de générer une économie totale de près de 12 600 \$/année en coûts d'opération.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet sous l'onglet Environnement/Développement durable ou écrivez-nous au planclimat@margueritedyouville.ca.



CLIQUEZ



PATRIMOINE

UN CAHIER POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE BÂTI DE LA MRC

La MRC de Marguerite-D'Youville lance *Notre patrimoine en couleur*, un cahier d'histoire et de coloriage destiné principalement aux jeunes de 10 à 12 ans. Conçu pour les élèves de 5^e année du primaire, cet outil éducatif présente 12 bâtiments patrimoniaux situés dans les municipalités du territoire.

À travers des notions d'histoire, d'architecture et des activités de coloriage, les jeunes pourront découvrir des bâtiments aux styles, usages et époques variés, construits entre 1737 et 1929.



Distribué dans les écoles de la MRC, le cahier pourra être utilisé en classe par les enseignants. Des exemplaires seront aussi offerts dans les bibliothèques municipales et d'autres lieux fréquentés par la population.

Réalisé par la firme québécoise Heredes grâce à une entente de développement culturel, le projet s'inscrit dans les actions de la MRC visant à mieux faire connaître le patrimoine culturel immobilier d'ici et à encourager sa mise en valeur.

PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE



PROFITEZ D'UN COUP DE POUCE FINANCIER!

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment patrimonial sur le territoire de la MRC? Bénéficiez du Programme d'aide à la restauration patrimoniale (PARP)!

Le programme soutient des travaux de restauration visant à préserver le cachet et l'intégrité des bâtiments d'intérêt, comme :

- La réparation ou le remplacement des toitures, des fenêtres, des portes et des revêtements extérieurs;
- Les travaux de maçonnerie ou de peinture extérieure;
- Les études, diagnostics ou plans produits par des professionnels.



Crédit photo : Simon Lanciault

Ce programme s'adresse aux immeubles répertoriés dans l'inventaire patrimonial de la MRC, incluant les bâtiments classés, cités ou protégés par règlement.

Tous les détails sur l'admissibilité et le dépôt d'une demande au www.margueritedyouville.ca.



35 LOGEMENTS ABORDABLES EN CONSTRUCTION À VARENNES

Les travaux de construction d'un nouvel immeuble de 35 logements abordables ont officiellement été lancés en juin dernier à Varennes. Situé au 2014, boulevard René-Gaultier, le projet s'adresse principalement à des personnes seules ou à des couples âgés de 60 ans et plus, ainsi qu'à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle qui bénéficieront du soutien communautaire d'Appartements Lumiance.

PROJET ESTIMÉ À
3,4 M\$

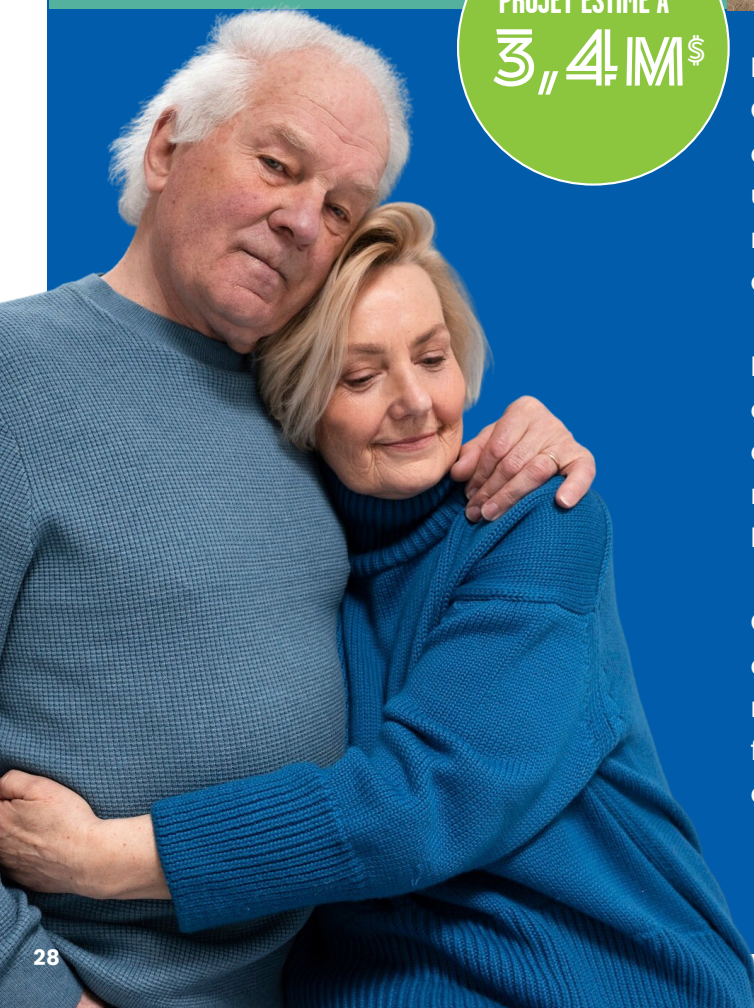


Crédit photo : Simon Lanciault

Réalisé grâce à un partenariat entre le gouvernement du Québec, Desjardins, la Ville de Varennes et l'Office régional d'habitation de Marguerite-D'Youville, le projet représente un investissement de près de 17 M\$. La Ville y contribue notamment par un investissement de 3,4 M\$, incluant le don du terrain.

L'immeuble de cinq étages comprendra des logements adaptés et accessibles, dont 30 logements d'une chambre, quatre logements de deux chambres et un studio. Il sera muni d'un ascenseur, de gicleurs et de stationnements. L'arrivée des futurs résidents est prévue au printemps 2027.

Ce chantier marque une étape importante pour répondre aux besoins en logements abordables et adaptés dans la région. Les locataires admissibles pourraient aussi bénéficier du Programme de supplément au loyer Québec afin de réduire le coût de leur loyer.





Habitation



RECHERCHE DE LOGEMENT DANS LA MRC UTILISEZ LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ORH!



Le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office régional d'habitation (ORH) est là pour vous soutenir dans vos démarches et c'est gratuit! Que vous soyez sans logement ou simplement à la recherche d'un nouveau logis, notre équipe peut vous accompagner à chaque étape :

- Rencontres personnalisées (en personne, par téléphone ou par courriel);
- Conseils pratiques pour optimiser votre recherche;
- Accompagnement lors de visites (au besoin);
- Référencement vers d'autres ressources utiles;
- Repérage de logements vacants disponibles.

Vous demeurez responsable de vos démarches, mais nous sommes là pour vous guider et faciliter votre recherche.



L'ORH de la MRC de Marguerite-D'Youville œuvre à offrir des solutions de logements abordables et adaptés aux citoyens du territoire. En plus du SARL, l'ORH gère et développe des logements sociaux et communautaires pour répondre aux besoins des ménages à faible ou modeste revenu.

Contactez l'ORH dès maintenant :
450 583-3563 | infoorh@margueritedyouville.ca
En savoir plus : www.margueritedyouville.ca/orh.



Vive
L'été



Crédit photo : Simon Lanciault

LA **MIRC**
vous informe

www.margueritedyouville.ca • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : chartecreative.ca

ÉTÉ 2026 | VOLUME 19, NUMÉRO 2 | MARGUERITEDYOUVILLE.CA